

La plateforme de prévoyance indépendante

Demande de versement

Compte de prévoyance	Numéro de compte	
Indications pour le paiement	Montant du versement	
	<input type="checkbox"/> Montant maximal autorisé	
	Devise	Date de versement souhaitée
	<input type="checkbox"/> CHF <input type="checkbox"/> EURO <input type="checkbox"/> USD <input type="checkbox"/> GBP <input type="checkbox"/> AUD <input type="checkbox"/> CAD	
Service pour Liberty Emigration	<input type="checkbox"/> Service standard (déménagement à l'étranger) Exécution de la transaction sans consultation.	<input type="checkbox"/> Service Premium (déménagement à l'étranger) Exécution de la transaction avec consultation et/ou virement express sous 10 jours ouvrables.
Preneur de prévoyance	Nom	Prénom
	Rue, n°	Code postal, ville
	Pays	État civil
Bénéficiaire	Dans la mesure où le preneur de prévoyance est différent du bénéficiaire, la signature légalisée du preneur est nécessaire en plus des données personnelles.	
	Nom	Prénom
	Rue, n°	Code postal, ville
	Pays	Signature légalisée du preneur
Paiement	Votre avoir de prévoyance vous sera versé de façon anticipée dans les cas suivants.	
	Motif du versement	Documents à fournir
	<input type="checkbox"/> Je quitte la Suisse ou la Principauté du Liechtenstein définitivement. ¹	- Attestation de départ de la commune de résidence suisse - Preuve de la résidence à l'étranger (ne remontant pas à plus de 6 mois) - Copie du passeport/de la carte d'identité avec signature visible
	<input type="checkbox"/> Je suis frontalier et termine mon activité professionnelle en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein. ¹	- Attestation écrite de cessation d'activité définitive en Suisse - Attestation de restitution de l'autorisation de travail - Preuve de la résidence à l'étranger (ne remontant pas à plus de 6 mois) - Copie du passeport/de la carte d'identité avec signature visible
	<input type="checkbox"/> Je reprends une activité professionnelle indépendante et ne relève plus de la prévoyance professionnelle obligatoire. ¹	- Copie de la décision actuelle de la caisse de compensation AVS sur l'activité principale - Copie du passeport/de la carte d'identité avec signature visible
	<input type="checkbox"/> Je perçois une rente d'invalidité totale de la catégorie IV et je n'ai pas d'assurance complémentaire pour le risque d'invalidité. ¹	- Copie de la décision de retraite actuelle de l'assurance-invalidité fédérale
	<input type="checkbox"/> J'ai entre 60 et 70 ans (hommes) ou bien entre 59 et 69 ans (femmes). ²	- Copie du passeport/de la carte d'identité avec signature visible
	<input type="checkbox"/> Le preneur de prévoyance est décédé.	- Copie du certificat officiel de décès - Copie du livret de famille annoté
	Pour les personnes célibataires , un certificat d'état-civil doit être fourni.	
	¹ Pour les personnes mariées une signature légalisée officiellement du conjoint ou du partenaire enregistré (loi sur le partenariat) est obligatoirement nécessaire.	
	Pour les personnes divorcées ou un partenariat enregistré dissous juridiquement , une copie du jugement de divorce ou de la dissolution du partenariat enregistré doit être fournie.	
	Pour les personnes veuves une copie du livret de famille annoté doit être présentée.	
	² Le prélèvement de la prestation vieillesse peut être avancé au maximum de cinq ans par rapport à l'âge ordinaire de la retraite AVS, lorsque le preneur prouve qu'il est encore en activité.	

La plateforme de prévoyance indépendante

Organisme payeur

- Virement d'argent
 Transfert de titres (livraison sans paiement)
Si possible, prière de joindre un bulletin de versement.

Compte postal

Banque

Numéro de compte/IBAN

Numéro de clearing/SWIFT

Référence

Déclaration

J'atteste de l'exactitude et de l'exhaustivité des indications mentionnées ci-dessus ainsi que des documents joints. Je donne l'autorisation à la fondation de prévoyance Liberty 3a («Fondation»), de procéder, si nécessaire, à d'autres vérifications.

Par la présente demande, je charge simultanément la Fondation de vendre mes titres. Le produit de la vente doit être crédité sur mon compte de prévoyance jusqu'au versement. Dans l'éventualité où le versement ne peut pas être accordé, - sans aucune autre indication de ma part - le produit de la vente restera sur mon compte de prévoyance.

Signature

Lieu, date

Signature du preneur de prévoyance

Confirmation du conjoint ou du partenaire enregistré en cas de versement en espèces

Nom

Prénom

Lieu, date

Signature du conjoint ou du partenaire enregistré

Le consentement du conjoint est nécessaire uniquement dans les cas précisés à l'article 5 de la LFLP (départ à l'étranger, début d'une activité indépendante, montant faible).

Attestation officielle de la signature de la personne mariée ou du partenaire enregistré

Certifications en Suisse: banques partenaires, commune, notaire, avocat (avec tampon, nom et signatures authentiques)

Certifications à l'étranger: banques partenaires, notaire, avocat, ambassade (avec tampon, nom et signatures authentiques)

Autorisation pour un honoraire de conseil

Le preneur de prévoyance autorise la Fondation à verser une rémunération unique de _____ % de l'avoir de prévoyance ou CHF _____ à titre d'honoraires de consultation au bénéficiaire suivant:

Nom

Rue, n°

Code postal, ville

Lieu, date

Signature du preneur de prévoyance
